



2 PERMIS DE VÉGÉTALISER, GUIDE TECHNIQUE POUR LES PLANTATIONS

QUELS TYPE DE PLANTES POUR UN PERMIS DE VÉGÉTALISER ?

Le permis de végétaliser repose sur l'implantation de végétaux dans un milieu contraint, l'espace urbain. Pour faire face à ces conditions spécifiques, il faut s'appuyer sur une gamme de plantes robustes et adaptées.

Les contraintes qui s'appliquent aux plantes sont nombreuses en ville, comme en milieu méditerranéen :

- **Un volume de terre restreint** : la nature des sols en ville, la présence de réseaux divers laissent peu de place aux systèmes racinaires qu'il ne faudra pas choisir trop vigoureux ou trop superficiels. Les sols urbains sont souvent secs et pauvres. A défaut de les amender, on choisira des plantes adaptées, très rustiques et peu gourmandes en eau comme en nutriments.
- **Un volume de feuillage à contenir** : les plantations dans les rues étroites ou en pied de façade nécessitent des plantes qui ont un volume réduit pour ne pas encombrer le passage des usagers. Les plantes à fort développement ne sont pas toujours adaptées à cette contrainte : on s'orientera vers des plantes vivaces ou des plantes grimpantes qui peuvent être fixées aux murs. Concernant le passage, il est d'usage de prévoir des trottoirs de 1,40m de large. Toutefois, dans le cœur urbain du villages, cette situation n'existe pas et la rue est un espace partagé. Pour le permis de végétaliser, une analyse par les services techniques permettra de confirmer, au cas par cas, les possibilités de plantations n'entravant pas le passage des usagers.
- **Des conditions climatiques accentuées** : les caractéristiques du milieu méditerranéen sont souvent intensifiées par le milieu urbain avec des chaleurs décuplées par la réverbération, une forte sécheresse des sols liée à une minéralisation importante...
- **Des effets d'expositions** : en plus des conditions climatiques, en ville, les effets d'exposition peuvent être très marqués entre les façades exposées au sud ou au nord. Si certains secteurs sont fortement ensoleillés, d'autres seront presque toujours ombragés, par l'exposition nord et les ombres projetées des bâtiments.

Toutes ces contraintes conduisent à construire une palette de plantes résistantes aux conditions et adaptées aux différents emplacements et à leur gabarit.

ON S'APPUIERA SUR DES PLANTES GRIMPANTES, DES PLANTES VIVACES, OU MÊME DE PETITS ARBUSTIFS

- **UNE PLANTE GRIMPANTE** est une plante capable de croître sur un support vertical : mur, clôture... On distingue différents types de grimpantes selon leur capacité et leur mode d'accroche :
 - Les plantes volubiles et les plantes à vrilles qui s'enroulent à un support fixé sur le mur (treillage...), comme le chèvrefeuille, la clématite, le faux jasmin...



- Les plantes à crampons ou à ventouses qui s'accrochent seules à un mur : lierres, vignes vierges...
- Les plantes sarmenteuses qui développent de longs rameaux qu'il faut attacher à un support, comme les rosiers ou le jasmin d'hiver.

Plante à vrilles ou plante volubile

Nécessite un support et s'enroule seule.

Glycine, chèvrefeuille...



Plante à crampons ou à ventouses

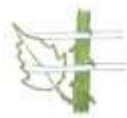
Ne nécessite pas de support, s'accroche seule au mur

Lierre, vigne vierge...

Plante sarmenteuse

Nécessite d'être palissée sur un support

Rosier grimpant, jasmin d'hiver...



- **UNE PLANTE VIVACE** est une plante pérenne, pouvant vivre plusieurs années. Ces sont des plantes plutôt herbacées, qui résistent aux rigueurs des saisons, qu'il s'agisse du gel de l'hiver ou de la sécheresse des étés caniculaires. Certaines plantes vivaces gardent leur feuillage en hiver alors que d'autres disparaissent et ressortent au printemps. Les plantes vivaces peuvent avoir différentes formes : tapissante, en boule, dressée...

- **UN ARBUSTE**, ou arbrisseau, est une plante ligneuse de petite taille, souvent ramifiée à la base, et avec des tiges grêles. Ce sont des plantes pérennes qui pourront vivre de nombreuses années. Là aussi, différents ports existent : buissonnants, coniques, étalés...

CATALOGUE DES PLANTES

Voir : Fiche 3 du PNRA – Végétalisation-des-rues-et-traverses-de-village

RENSEIGNEMENTS / CONTACTS

Services Techniques - Mairie de FONTVIEILLE

Route de Tarascon

13990 - Fontvieille

04 90 54 66 74

st.direction@fontvieille.fr

<https://www.fontvieille.fr>